

# LA FORMATION SYNDICALE FÉDÉRALE 2019



**« Quiconque néglige sa formation  
théorique se voue inéluctablement  
à la stagnation, et plus au recul. »**

**Benoît Frachon**



Fédération CGT de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture  
263 rue de Paris - CASE 544 - 93515 Montreuil cedex

# L'édito...

Quel que soit le gouvernement en place, nous avons et aurons toujours à défendre nos droits individuels et collectifs contre les attaques qui visent à les affaiblir, voire à les éradiquer.

Il n'y a donc que deux devenir possibles :

- la démocratie dans le travail et l'émancipation
- la soumission et l'exploitation.

Cette défense de nos intérêts, quels que soient l'employeur et le statut dans le travail, ne peut donc être effective sans deux préalables :

- notre syndicalisme doit créer les conditions de la pensée collective, celles du débat organisé pour permettre l'action revendicative du plus grand nombre ;
- chaque syndiqué-e, quel que soit son niveau de responsabilité dans l'organisation, doit pouvoir disposer des outils pour pouvoir intervenir à tous les niveaux de ce processus, et ce, quelle que soit la situation.

Répondre à ces deux enjeux passe, de façon incontournable, par la formation syndicale outil majeur pour assurer les moyens de s'organiser, d'analyser, de revendiquer, de co-construire les démarches et actions collectives nécessaires afin de gagner.

C'est pourquoi la formation syndicale constitue un droit pour chaque syndiqué-e, au-delà de l'enjeu de masse pour toutes nos organisations.



Concrètement, sa finalité est de permettre à chacun :

- de prendre toute sa place dans les batailles revendicatives comme dans les orientations et les décisions de l'organisation en particulier pour les nouveaux syndiqué-es ;
- d'approfondir, tout au long de sa vie militante, ses connaissances sociales, économiques et syndicales pour se forger sa propre opinion et son libre arbitre (formations générales de niveaux 1 et 2, et, formations spécifiques sur des thèmes revendicatifs précis) ;
- d'assumer une prise de responsabilité dans une structure syndicale (secrétaire de syndicat ou d'une grosse section, rôle des élus et des DP-DS, DLAJ, travail santé – CHSCT, etc.).

La CGT s'est fixée pour objectif la participation de tous les syndiqués à la formation syndicale et ce, dès le 1<sup>er</sup> jour de leur syndicalisation grâce à une formation d'accueil.

La formation syndicale CGT est basée sur :

- l'activité syndicale menée au contact des autres syndiqué-es,
- l'information au travers de la presse syndicale professionnelle et interprofessionnelle,
- les temps de formation.

Chaque syndiqué-e, en concertation avec son syndicat, peut construire son parcours de formation syndicale. Il s'appuie :

- sur les formations générales : accueil (syndicat, FERC et UL), niveau 1 et 2 (UL et UD), formation permanente (confédération) ;
- sur les formations spécifiques organisées par toutes les structures de la CGT dont la FERC.

La fédération est un outil de solidarité. C'est pourquoi elle met en œuvre dans le cadre d'une politique globale de formation :

- un plan de formation construit à partir des besoins des militant-es et organisations fédérées,
- des formations syndicales en territoire, sur l'initiative des syndicats, des sections syndicales, des collectifs locaux.

Ce Courriel présente le calendrier et le contenu du plan fédéral de formations ainsi que diverses informations sur les stages organisés par l'UGICT et la confédération.



*Petit moment au coinvivial*

**Inscrivez-vous à ces formations !  
Faites les connaître aux syndiqué-es !**

**« Ce qui manque à l'ouvrier, c'est la science de son malheur ; c'est connaître les causes de sa servitude, c'est de pouvoir discerner contre quoi doivent être dirigés ses coups. »**

Fernand PELLOUTIER

# Les démarches

## Qui finance les différents frais ?

La formation est un investissement pour l'avenir, un enjeu de société pour tous les travailleur-euses. C'est pourquoi l'ensemble des frais de formation, y compris transport, hébergement et restauration est pris en charge par les organisations syndicales de la CGT.

- ✚ Le-la syndiqué-e qui participe à une formation FERC n'a donc aucun de ces frais à payer. Généralement, il-elle doit avancer les frais de transport qui lui sont remboursés sur place.
- ✚ Pour les salarié-es relevant du droit public, le salaire reste à la charge de l'employeur.
- ✚ Dans le secteur privé, le maintien de salaire est de droit. L'employeur peut déduire le montant correspondant de sa cotisation (0.016% de la masse salariale) pour le fonds paritaire à la formation syndicale.

- ✚ Les formations organisées par la FERC au centre de formation Benoît Frachon.
  1. 80% des frais sont pris en charge par « la CGT formation syndicale » (confédération),
  2. Les 20% restant sont partagés entre :
    - La fédération pour les stages se déroulant à Courcelle qui prend en charge le forfait pédagogique,
    - et l'organisation syndicale.
- ✚ Les Unions nationales et/ou les syndicats financent une partie des frais de participation à l'hébergement et à la restauration. Aussi, nous exigeons pour toute participation à un stage, la validation du syndicat.
- ✚ La FERC prend en charge la totalité des frais liés aux formations d'accueil qu'elle organise notamment dans le complexe de Montreuil.

## Formation CHSCT

Faire assurer la formation réglementaire dans le mandat CHSCT par l'organisation syndicale et non par l'employeur ou un cabinet privé est lourd d'enjeux. C'est un combat à mener partout.

Pour les élu-es CHSCT du secteur privé, l'employeur doit prendre en charge le financement

de cette formation selon le devis que nous lui fournissons au moment de la demande de congé.

Contrairement au secteur public où nous devons encore mener la bataille afin d'obtenir les mêmes droits.

## Formations UFSE et CGT

L'UFSE et la Confédération financent intégralement les formations qu'elles organisent.

## Formations UGICT, UL ou UD

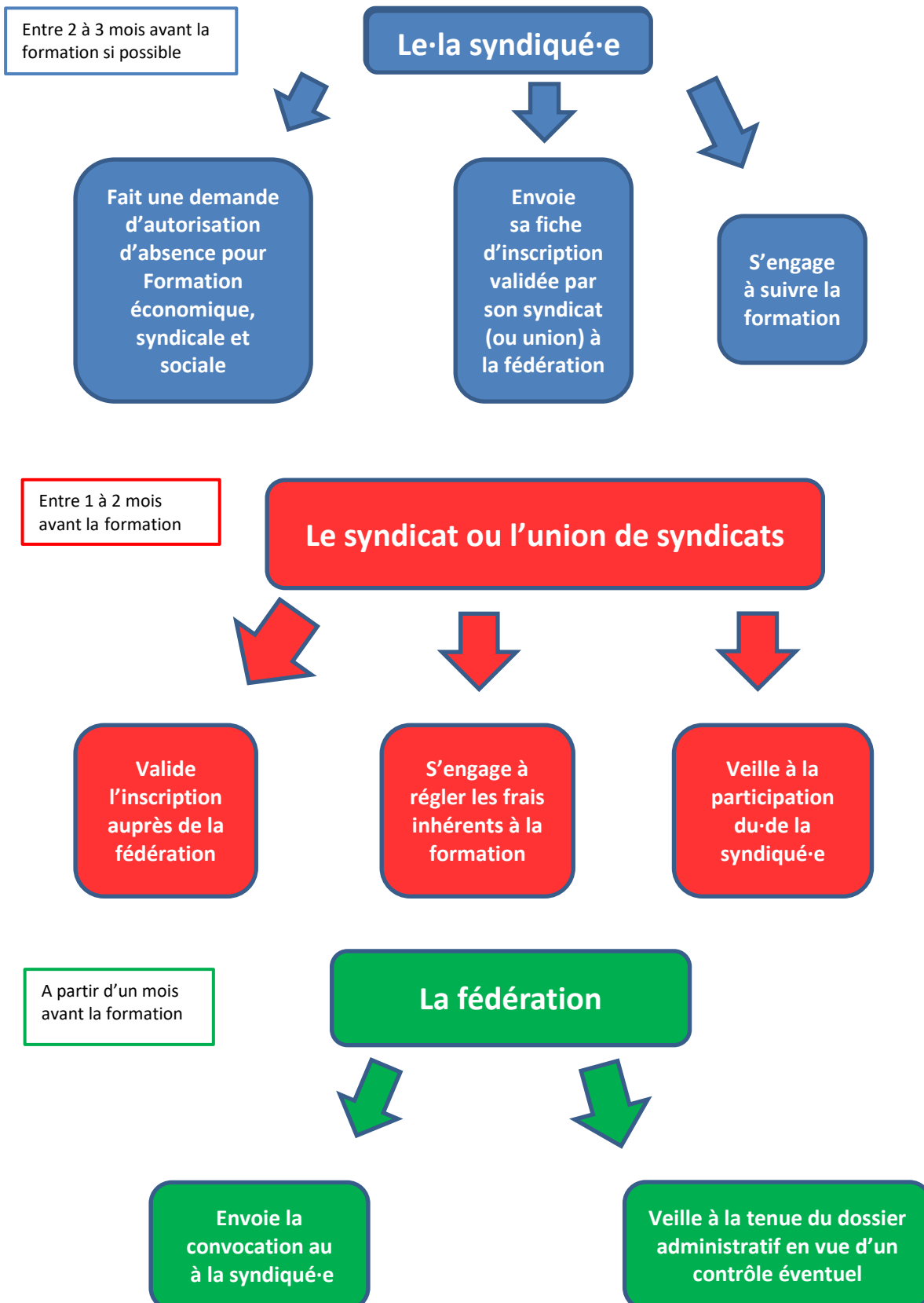
Il faut prendre contact avec ces organisations. Parfois, il est demandé une participation financière au syndicat.

Une formation vous intéresse ?

Votre syndicat veut en organiser une mais n'a pas les moyens financiers ?

Dans ces deux cas, le syndicat ne doit pas *hésiter* à contacter la FERC.

# Qui doit faire quoi ?



# Modèle de lettre

## Pour les demandes de congés de formation économique, sociale et syndicale

Le congé est accordé sur demande des salarié-es. Il est de droit.

La demande doit être faite par écrit et sur papier libre au chef de service ou au directeur ou à l'employeur le plus tôt possible et au moins 30 jours avant le début de la formation.

Dans la fonction publique, contrairement aux demandes d'autorisation d'absence pour des réunions syndicales, toute demande de convocation par votre hiérarchie est un abus de pouvoir.

Par contre, à la fin du stage, il sera remis un certificat de présence à tous les stagiaires que ceux-ci remettront à leur hiérarchie.

Le congé est réputé accordé :

- en l'absence de réponse au plus tard 15 jours avant le début du stage dans la fonction publique.
- 8 jours après la demande s'il n'y a pas de réponse dans le secteur privé.

Dans le secteur privé vous devez vous assurer que votre demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception.



L'accueil du centre Benoît Frachon

### Nom Prénom

Adresse professionnelle :

Date :

Adresse personnelle :

Objet : demande de congé de formation économique, sociale et syndicale.

à monsieur ou madame le/la directeur-riche  
Entreprise ou administration  
[Adresse](#)

Madame ou Monsieur,

**J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'établissement (de l'entreprise) du [\(mettre date\)](#) au [\(mettre date\)](#) conformément [\(mettre la mention appropriée 1 ou 2\)](#) :**

- 1) aux articles L.2145-5 et suivants du Code du Travail, (pour le secteur privé)
- 2) au décret n° 84-474 du 15 juin 1984 (pour la fonction publique d'État)

en vue de participer à un stage de formation économique, sociale et syndicale, organisé par « La formation syndicale CGT » (ou l'institut de...) qui est un organisme agréé.

Cette formation aura lieu ..... [\(mettre le lieu\)](#)

Je vous ferai parvenir un certificat de présence à l'issue du stage.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, madame ou monsieur la/le directrice-eur, l'expression de mes sentiments distingués.

Signature

# Le centre de formation syndicale de la CGT

La majorité des formations organisées par la fédération se déroulent au centre Benoît Frachon de formation syndicale de la CGT.

Il est situé dans la région Île-de-France sur la commune de Gif-sur-Yvette (91), au lieu-dit de Courcelle.

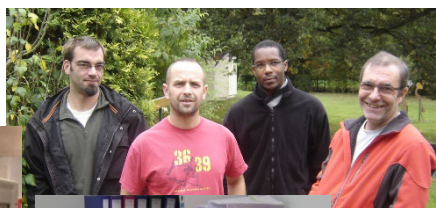
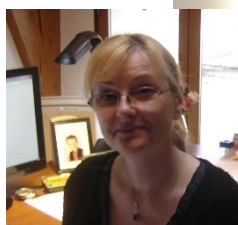
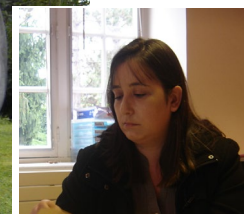


Les photos illustrant ce Courriel sont prises dans le centre avec les stagiaires et les personnels.

Le centre de formation de la CGT a pris pour nom **BENOÎT FRACHON**.

Né en 1893, Benoît Frachon est un acteur important de la réunification CGT et CGTU. Il est élu secrétaire général de la CGT en 1936. Il dirigea l'action clandestine de la CGT pendant la guerre (1939-1945). Il sera réélu secrétaire général de la CGT à la Libération et jusqu'en 1967.

Auteur de plusieurs ouvrages, Benoît Frachon connaissait l'importance des savoirs pratiques. Il estimait que "quiconque néglige sa formation se voue inéluctablement à la stagnation et plus au recul".



# FORMATIONS FERC

## Formation syndicale, Journées d'étude, journées d'information

La fédération co-construit, avec les syndicats, les collectifs locaux, et sur leur demande, des formations ou des journées d'étude ou d'information.

Pour cela, une condition indispensable : les syndicats ou les collectifs doivent :

- définir leurs besoins
- fixer leurs objectifs
- trouver un lieu de formation
- garantir la présence d'un nombre minimum de stagiaires pour une bonne dynamique de stage.

Les thèmes retenus doivent permettre :

- de créer les conditions de l'exercice d'un mandat, de responsabilités en général :
- animation collective d'un syndicat ;
- politique financière, vie syndicale ...
- d'approfondir un thème revendicatif :
- retraites et pensions ;
- travail, santé, CHSCT ;
- etc.

L'activité fédérale « travail - santé - CHSCT »

- De la souffrance individuelle à la reconquête collective du travail, du métier
- Comment mettre fin au harcèlement, à la discrimination ?
- Le CHSCT, un outil de lutte ?
- Comment faire reconnaître toutes les atteintes à la santé ?

*La FERC forme les élus et mandatés CHSCT, avec un financement par l'employeur privé et public.*

*Ces journées peuvent se tenir à Montreuil ou en territoire.*



*Moment autour de nos lectures, au manoir littéraire*



# Formation d'accueil des syndiqué·es de la région parisienne



**5 et 6 février**

**8 et 9 avril**

**17 et 18 juin**

**18 et 19 novembre**

dans le complexe de la CGT à Montreuil,

Cette formation d'accueil n'est qu'une des facettes de l'accueil qu'est en droit de (\* que doit) recevoir tout nouveau syndiqué·e à la CGT, quel que soit son âge, son expérience syndicale, professionnelle, ses mandats...

Elle se situe après l'accueil dans le syndicat, étape essentielle pour connaître ses attentes, ses besoins, ses envies d'engagement et d'investissement et lui permettre de prendre toute sa place dans son syndicat, dans la CGT.



Elle ne se substitue pas à une formation courte apportant des éléments ponctuels, techniques correspondant à chacun des secteurs professionnels de la FERC (statuts, code du travail, les CCN, les IRP...).

Pas de cours magistraux dans ce stage ! Non, le nouveau syndiqué·e est au cœur de la formation, c'est lui qui enquête. C'est lui qui fait découvrir aux autres. C'est lui qui va à la rencontre, qui interroge. Et elles sont nombreuses, les rencontres ! L'URIF, la fédération, l'IHS, l'Avenir social, Indécosa, le DLAJ, les collectifs

fédéraux et confédéraux... Ce stage est une immense chasse au trésor. Le trésor, ce sont les militants, le trésor c'est LA CGT, le trésor c'est LUI, le trésor c'est LE syndiqué.

## Publics concernés :

Syndiqué·es de la région parisienne

- nouveaux syndiqué·es
- camarades qui n'ont jamais suivi de formation syndicale.

Objectifs :

Découvrir physiquement la CGT, se sentir chez soi à la CGT, connaître sa démarche pour y prendre toute sa place.

<p><b>Animer, diriger un syndicat</b></p> <p>28 janvier au 1<sup>er</sup> février À Courcelle</p>	<p>Publics concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dirigeant-es et futurs dirigeant-es d'un syndicat ou d'une grosse section syndicale</li> </ul> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer le syndicalisme dans l'Éducation, la recherche et la culture en développant la qualité de vie syndicale</li> <li>• Porter un discours cohérent co-construit par tous</li> <li>• Renforcer la cohésion et la cohérence de l'organisation fédérée</li> <li>• Assurer dans de bonnes conditions son mandat</li> <li>• Porter la parole de son OS</li> <li>• Co-construire la position CGT élu &amp; syndicat</li> <li>• Identifier le rôle des animateur·trices d'un syndicat</li> <li>• Identifier quelques techniques, outils et points d'appui pour exercer son mandat.</li> <li>• Construire un dossier, l'argumenter...</li> </ul>
<p><b>Construire une action syndicale</b></p> <p>11 au 15 février À Courcelle</p>	<p>Publics concernés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Militant-es syndicaux</li> </ul> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la cohérence de la démarche syndicale fédérale et assurer la cohésion des syndiqué-es.</li> <li>• Mettre en œuvre une stratégie de conquête sociale</li> <li>• Construire une action syndicale</li> </ul>
<p><b>Construire et mener une politique financière et une vie syndicale</b></p> <p>1<sup>er</sup> au 5 juillet A Courcelle</p>	<p>Publics concernés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dirigeant-es en charge de la vie syndicale ou de la politique financière d'une organisation fédérée</li> </ul> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les fonctions principales de la vie syndicale et de la politique financière</li> <li>• Etablir un état d'organisation</li> <li>• Construire un plan de syndicalisation</li> <li>• Construire une politique financière en support de l'activité syndicale et revendicative</li> </ul>



*Une formation très particulière : Maman, Papa Oie et leurs oisillons*



*Un moment d'apprentissage*

<p><b>Semaine fédérale</b></p> <p>16 au 20 décembre À Courcelle</p>	<p>Publics concernés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Militant·es et dirigeant·es syndicaux</li> </ul> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les orientations politiques et économiques dans les champs de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture</li> <li>• Identifier la vision revendicative de la fédération et élaborer des réponses syndicales</li> </ul>
<p><b>Négocier avec les lois Macron</b></p> <p>7 au 11 janvier À Courcelle</p>	<p>Publics concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Négociateur·trices en branche ou en entreprise</li> </ul> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'approprier les ordonnances Macron pour mieux les contourner</li> <li>• Identifier les processus</li> <li>• Construire une démarche et une stratégie syndicale</li> </ul>

<p><b>Mettre les IRP au cœur de l'action syndicale (DP/DS)</b></p> <p>9 au 13 septembre à Courcelle</p>	<p>Publics concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Militant-es syndicaux exerçant ou devant exercer un mandat de DP et/ou de DS</li> </ul> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre un travail commun entre les élu-es des différentes OS du secteur privé</li> <li>• Porter un discours cohérent co-construit par tous</li> <li>• Porter par l'intermédiaire de ses élu-es son discours, ses revendications</li> <li>• Répondre aux besoins et attentes des salarié-es de son secteur</li> <li>• Assurer dans de bonnes conditions son mandat</li> <li>• Porter la parole de son OS, représenter les salarié-es</li> <li>• Co-construire la position CGT élu-e &amp; syndicat</li> <li>• Identifier le rôle de l'élu-e et du/de la mandaté-e CGT</li> <li>• Identifier quelques techniques, outils et points d'appui pour exercer son mandat</li> <li>• Construire un dossier, une défense, l'argumenter...</li> </ul>
<p><b>Porter son mandat d'élu et mandaté dans la Fonction publique d'Etat</b></p> <p>2 sessions différentes</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. 4 au 8 novembre</li> <li>2. 16 au 20 décembre</li> </ol> <p>À Courcelle</p>	<p>Publics concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ensemble des Elu-es FERC CGT des instances représentatives du personnel de la FPE</li> </ul> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer dans de bonnes conditions son mandat</li> <li>• Porter la parole de son OS, représenter les salarié-es</li> <li>• Co-construire la position CGT élu-e &amp; syndicat</li> <li>• Identifier le rôle de l'élu-e et du/de la mandaté-e CGT</li> <li>• Identifier quelques techniques, outils et points d'appui pour exercer son mandat</li> <li>• Construire un dossier, une défense, l'argumenter...</li> </ul>

<p><b>Faire vivre les droits dans le privé et dans le public (Juridique niveau 1)</b></p> <p>23 au 25 septembre À Courcelle</p>	<p>Les agents publics sont de plus en plus amenés à travailler avec des salarié-es de droit privé et sont amenés à répondre à de plus en plus de demandes sur le droit privé</p> <p>Publics concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Agents publics titulaires et non titulaires</li> <li>• Salarié-es du secteur privé</li> </ul> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre aux camarades du secteur public d'appréhender le droit du travail et aux camarades du secteur privé d'appréhender le droit public</li> <li>• Connaître nos droits, quelle que soit notre organisation fédérée</li> <li>• Suivre et accompagner en tant que syndiqué-e une procédure contentieuse devant la juridiction administrative</li> </ul>
---	---

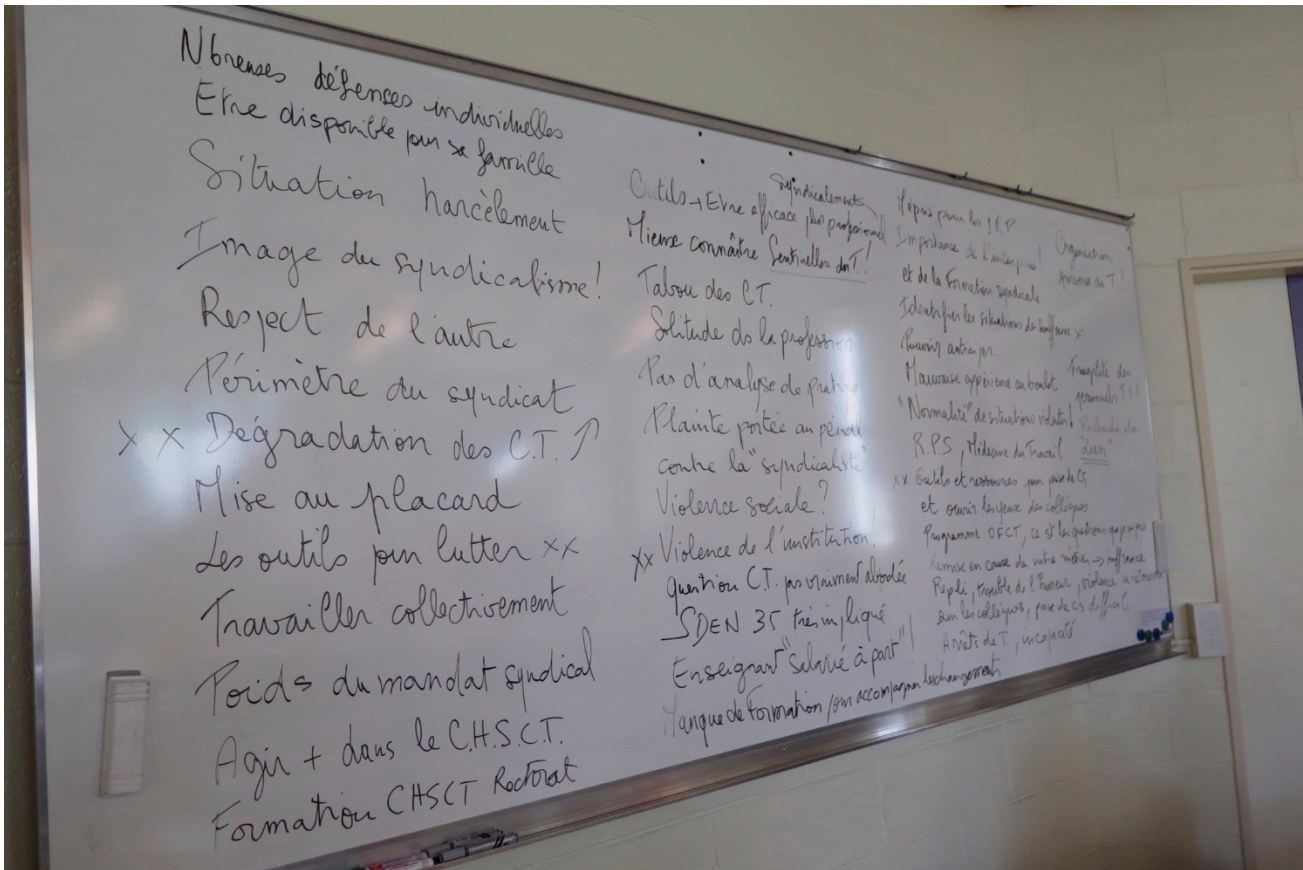
<p><b>Recourir en droit Administratif (Juridique public niveau 2)</b></p> <p>4 au 6 novembre À Courcelle</p>	<p>Publics concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Camarades en charge de la défense individuelle des agents publics</li> </ul> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre un travail commun entre les défenseur-es des différentes OS de la FPE</li> <li>• Porter une démarche et une procédure juridique cohérentes co-construites par tous</li> <li>• Construire par l'intermédiaire de ses défenseur-es syndicaux ses revendications et la prise en compte de nécessaires évolutions législatives et/ou réglementaires au regard de la jurisprudence</li> <li>• Répondre aux besoins et attentes des salarié-es de son secteur</li> <li>• Assurer dans de bonnes conditions son activité de défense juridique</li> <li>• Construire un dossier, une défense, l'argumenter...</li> </ul>
<p><b>Utiliser le Droit comme outil de l'action syndicale (juridique Privé niveau 2)</b></p> <p>13 au 15 mai À Courcelle</p>	<p>Publics concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élu-es et mandaté-es, défenseur-es syndicaux, conseiller-es du salarié, responsables juridiques</li> </ul> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Construire l'outil juridique en lien avec l'activité syndicale et à la politique revendicative</li> <li>• Construire un DLAJ</li> </ul>
<p><b>Formation au mandat : Défenseur syndical</b></p> <p>8 au 12 avril À Courcelle</p>	<p>Publics concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élu-es et mandaté-es, défenseur-es syndicaux, conseiller-es du salarié, responsables juridiques et conseiller-es prud'homaux.</li> </ul> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir des camarades développant des compétences adaptées aux différentes situations juridiques. Savoir conseiller, résoudre, ou porter les dossiers juridiques en mettant en avant un souci militant</li> </ul>



*Une syndiquée formée est une syndiquée heureuse !*

**« Le syndicat doit conduire la lutte des classes et veiller à l'éducation des travailleurs. »**

**Émile POUGET**



Brain storming

<p style="text-align: center;"><b>Devenir sentinelle du travail</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Observatoire FERC-CGT des Conditions de Travail</b></p> <p style="text-align: center;">23 au 26 avril à Courcelle</p>	<p>Publics concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Militant-es syndicaux</li> </ul> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Co-construire l'action, l'outil fédéral</li> <li>● Pouvoir compter sur 1 référent formé</li> <li>● Identifier ce que sont les conditions de travail, les risques professionnels</li> <li>● Faire émerger le réel, identifier les origines et les sources de ce qui est en cause</li> <li>● Caractériser une organisation du travail</li> <li>● Travailler en réseau</li> <li>● Se protéger, protéger le collectif de travail, le syndicat</li> <li>● Agir pour enrichir l'action syndicale et transformer le travail</li> </ul>
---	--

<p><b>Travail santé</b></p> <p><b>niveau 1</b></p> <p><b>Reprendre la main sur le travail</b></p> <p>2 sessions différentes 7 au 11 janvier 16 au 20 septembre à Courcelle</p>	<p>Publics concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Militant·es syndicaux</li> </ul> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• À partir du réel et des enjeux du travail, travailler transversalement en territoire</li> <li>• Maîtriser les outils et démarches pour répondre aux sollicitations des salarié·es, anticiper sur toutes modifications des organisations de travail</li> <li>• Outils et démarches pour transformer le travail et repenser l'émancipation sociale</li> </ul>
<p><b>Etre militant de la transformation du travail et IRP</b></p> <p>2 sessions différentes</p> <p><b>niveau 2 bis</b></p> <p>4 au 8 février 2 au 6 décembre à Courcelle</p>	<p>Publics concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Militant·es du travail ayant déjà suivi un niveau 1</li> </ul> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nourrir l'activité fédérale, favoriser le travail en réseau, au niveau professionnel et interprofessionnel. Nourrir les autres formations fédérales</li> <li>• Mettre en œuvre des repères fédéraux et résolutions confédérales</li> <li>• Maîtriser les outils et démarches <ul style="list-style-type: none"> <li>○ pour répondre aux sollicitations des salarié·e s</li> <li>○ pour transformer le travail et repenser l'émancipation sociale</li> </ul> </li> <li>• S'outiller pour intervenir sur la transformation du travail dans le champ professionnel, interprofessionnel</li> <li>• Assurer un mandat CHSCT</li> </ul> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p style="text-align: center;"><b>Membre d'un CHSCT</b></p> <p><b>Si vous désirez faire cette formation dans le cadre de votre mandat d'élu·e ou mandaté·e CHSCT, il faut contacter la fédération.</b></p> <p><b>Attention, la demande de congé est spécifique.</b></p> </div>
<p><b>CHSCT dans le mandat</b></p> <p>Dates et lieu à déterminer avec les syndicats</p> <p>Durée de 2 à 5 jours</p>	<p>Publics concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les élu·es ou mandaté·es CHSCT du secteur public ou privé.</li> </ul> <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un mandat pourquoi faire ? Dans quels contextes et enjeux ? Quels outils et démarches syndicales pour être en phase avec le réel des travailleurs ?</li> <li>• Ces formations sont décentralisées : lieu de travail, UL, UD, etc.</li> <li>• Celles-ci se construisent à la demande des organisations avec une co-construction des objectifs et des contenus.</li> <li>•</li> </ul> <p><b>L'organisation syndicale peut et doit imposer que cette formation soit assurée par la FERCGT et financée par l'employeur. C'est un droit. Les financements de ce type de stage et les modalités de demande de congés sont spécifiques, il faut IMPÉRATIVEMENT prendre contact avec la FERCGT.</b></p>

# Après les élections Fonction publique de décembre, un stage pour les nouveaux élus

**VOUS AVEZ ÉTÉ ÉLU·E  
LE 6 DÉCEMBRE.**

**BRAVO !!!**

**ET SI MAINTENANT  
VOUS VOUS FORMIEZ ?**



*vous propose...*

Un module de 2 jours  
pour vous donner les principaux points d'appui  
pour démarrer l'exercice de votre nouveau mandat.

Entre janvier et octobre, ce stage se tiendra sûrement dans votre région. Sont notamment envisagées, les villes de Montreuil, Toulouse, Bordeaux, Marseille, Lille, Lyon... Les breton·nes ne sont pas oubliés·es. Les dates vous seront communiquées dans un prochain courriel.

Ce stage « Mise en bouche » se prolongera par une formation plus pointue de 5 jours à Courcelle au centre Benoît Frachon en novembre et en décembre.



# FORMATIONS SYNDICALES GENERALES CGT

<p><b>FORMATION SYNDICALE « générale » Niveau 1</b></p> <p>Pour les dates et le financement, <b>voir avec votre UL ou votre UD.</b> (possibilité de participation minimale demandée au syndicat)</p> <p><b>Durée : 5 jours</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaque syndiqué-e ancien ou nouveau a besoin et a droit à des connaissances lui permettant de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations de son organisation.</li> </ul> <p>Publics concernés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous-tes les syndiqué-es quelle que soit leur catégorie socioprofessionnelle.</li> </ul> <p>Objectifs du stage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Décider et participer activement à la vie de son organisation.</li> </ul> <p>Contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le salariat : réalité et mutations.</li> <li>• Élaborer des revendications, les grands champs revendicatifs.</li> <li>• Le fonctionnement de la société hier et aujourd'hui, la création de richesses dans le processus de travail.</li> <li>• Le syndicalisme, un rassemblement de lutte des salarié-es qui s'est forgé dans l'histoire.</li> <li>• Le fonctionnement et les structures de la CGT</li> <li>• La démarche syndicale, le rôle des syndiqué-es dans la pratique revendicative démocratique, dans la vie du syndicat, dans la syndicalisation, dans la conquête des moyens pour la vie et l'action syndicale.</li> </ul>
<p><b>FORMATION SYNDICALE « générale » Niveau 2</b></p> <p>Pour les dates <b>voir avec votre UD.</b> (possibilité de participation minimale demandée au syndicat)</p> <p><b>Durée : 2 fois 5 jours</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le deuxième niveau a pour but de continuer à construire et élargir les connaissances nécessaires aux militant-es et dirigeant-es de nos syndicats et organisations, pour l'efficacité de leur activité ; et leur participation à l'élaboration et la mise en œuvre des orientations de leur organisation.</li> </ul> <p>Publics concernés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tout syndiqué-e, militant-e, dirigeant-e ayant participé au premier niveau.</li> </ul> <p>Objectifs du stage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'approprier des repères et construire un syndicalisme CGT qui répond aux besoins sociaux dans la société actuelle.</li> </ul> <p>Contenu de la première semaine</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les grands enjeux revendicatifs d'aujourd'hui.</li> <li>• Le fonctionnement de l'entreprise et de la société.</li> <li>• Les perspectives pour les salariés.</li> <li>• Le syndicalisme CGT.</li> </ul> <p>Contenu de la seconde semaine</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les enjeux revendicatifs à propos des services publics et de l'État.</li> <li>• Les questions européennes et internationales.</li> </ul>

## Formations organisées par la confédération

- Deux types de formations sont organisés par la confédération :
- sessions thématiques pour les responsables syndicaux ;
- stages pour l'accompagnement à une responsabilité particulière.
- La nature des sessions, les dates et lieux, les conditions d'inscription sont mises en ligne au fur et à mesure sur le site :  
<http://www.formationsyndicale.CGT.fr>
- La plupart de ces formations nécessitent un pré-requis.
- L'inscription se fait avec l'accord de la fédération.

**Vous voulez en savoir plus  
sur la formation de la CGT ?  
ayez le réflexe  
formationsyndicale.cgt.fr**



(DR)



# Fiche de pré-inscription

Je souhaite m'inscrire à aux formation-s suivante-s 2019

*(Cocher la-les case-s correspondante-s)*

	Numéro	Thème	Dates
<input type="checkbox"/>	01	Reprendre la main sur le travail Travail santé Niveau 1	7 au 11 janvier
<input type="checkbox"/>	02	Négocier dans le cadre imposé des lois Macron	7 au 11 janvier
<input type="checkbox"/>	03	Animer un syndicat	28 janvier au 1 <sup>er</sup> février
<input type="checkbox"/>	04	« Être militant CGT du travail » Travail santé niveau 2 bis	4 à 8 février
<input type="checkbox"/>	05	Stage d'accueil des nouveaux syndiqués <b>de région parisienne</b>	5-6 février
<input type="checkbox"/>	06	Construire l'action syndicale	11 au 15 février
<input type="checkbox"/>	07	Stage d'accueil des nouveaux syndiqués <b>de région parisienne</b>	8-9 avril
<input type="checkbox"/>	08	Défenseur syndical	8 à 12 avril
<input type="checkbox"/>	09	Sentinelles du travail	23 à 26 avril
<input type="checkbox"/>	10	Utiliser le droit comme outil de l'action syndicale Juridique privé niveau2	13 à 15 mai
<input type="checkbox"/>	11	Stage d'accueil des nouveaux syndiqués <b>de région parisienne</b>	17-18 juin
<input type="checkbox"/>	12	Vie syndicale, politique financière	1er à 5 juillet
<input type="checkbox"/>	13	IRP au coeur de l'action syndicale	9 à 13 septembre
<input type="checkbox"/>	14	Reprendre la main sur le travail Travail santé Niveau 1	16 à 20 septembre
<input type="checkbox"/>	15	Faire vivre les droits public/privé Juridique niveau 1	23 à 25 septembre
<input type="checkbox"/>	16	Recourir au droit administratif Juridique public niveau 2	4 à 6 novembre
<input type="checkbox"/>	17	Elus et mandatés FPE	4 à 8 novembre
<input type="checkbox"/>	18	Stage d'accueil des nouveaux syndiqués <b>de région parisienne</b>	18-19 novembre
<input type="checkbox"/>	19	Etre militant de la transformation du travail Travail santé niveau 2	2 à 6 décembre
<input type="checkbox"/>	20	Elus et mandatés FPE	16 à 20 décembre
<input type="checkbox"/>	21	Semaine fédérale de branche	16 à 20 décembre

Recommandation	<p>1. <b>Pour toutes inscriptions</b> à l'une de ces sessions de formation, vous devez <b>OBLIGATOIREMENT remplir cette fiche et la renvoyer</b> à la FERC CGT (<a href="mailto:ferc@cgt.fr">ferc@cgt.fr</a>) <b>au moins 5 semaines avant le début</b> de la première session pour laquelle une inscription est sollicitée.</p> <p>2. <b>N'attendez pas</b> la confirmation de votre inscription par la FERC, <b>pour effectuer votre demande de congé</b> <sup>(1)</sup> pour formation syndicale auprès de votre employeur ou de votre administration. Il y aura toujours la possibilité de l'annuler même au dernier moment.</p> <p><sup>(1)</sup> <b>au moins un mois avant</b> le début du stage, voir les <b>modèles en page 5</b> et <b>sur le site</b> de la FERC ou dans le « courrier de la FERC » spécial formation syndicale</p>
Informations personnelles	<p>Nom : _____ Prénom : _____</p> <p>Adresse : _____</p> <p>Code postal : _____ ville : _____</p> <p>Courriel : _____</p> <p>Téléphone : _____ Mobile : _____</p> <p>Age : _____</p>
Activités Syndicales	<p>Syndicat : _____</p> <p>Mandat(s) : <input type="checkbox"/> DP      <input type="checkbox"/> CE      <input type="checkbox"/> CHSCT  <input type="checkbox"/> CT      <input type="checkbox"/> CAP      <input type="checkbox"/> CA  <input type="checkbox"/> Autres (préciser)</p> <p><b>Responsabilités syndicales :</b>  <input type="checkbox"/> Secrétaire section    <input type="checkbox"/> Secrétaire syndicat    <input type="checkbox"/> Bureau syndicat  <input type="checkbox"/> Trésorier    <input type="checkbox"/> Autres (préciser) :</p> <p><b>Formation syndicale</b>  <input type="checkbox"/> Formation d'accueil    <input type="checkbox"/> Formation Niveau 1    <input type="checkbox"/> Formation Niveau 2  <input type="checkbox"/> Stages spécifiques lesquels : _____</p>
Le syndiqué	
Accord de l'union de syndicat ou du syndicat	
<input type="checkbox"/> J'ai envoyé ma.mes demandes de congé.s à mon employeur <input type="checkbox"/> Je m'engage à suivre cette.ces formation.s  Date : _____ Signature _____	



**Information : Ghislaine Le Divechen ou Olivier Champoussin**

TEL. : 01 55 82 76 12 – COURRIEL : [ferc@cgt.fr](mailto:ferc@cgt.fr)